



Chef de site antenne Sud au sein du Parc Technique de la Direction des Routes - H/F

Référence : 26-1314

Titulaire et contractuel.le

VILLENEUVE-DE-RIVIERE

C

✓ Catégorie : C

✓ Cadre Emploi : Agents de maîtrise territoriaux, Techniciens territoriaux

✓ Grade : Agent de maîtrise, Agent de maîtrise territorial principal, Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne agit au quotidien au service des habitantes et habitants du territoire à travers des politiques publiques ambitieuses en matière de solidarités, de mobilités, d'environnement et d'aménagement du territoire.

Au sein de la DGD Transition Écologique et Mobilités, la Direction des Routes assure l'exploitation, l'entretien et l'investissement sur le réseau routier départemental. Le Parc Technique participe à l'entretien, à la maintenance et à la gestion de la flotte de véhicules, engins et matériels nécessaires aux activités de la Direction des Routes. Au sein de l'Antenne Sud, basée à Villeneuve-de-Rivière, vous assurez l'organisation et la gestion quotidienne des ateliers d'entretien et de réparation tout en garantissant la continuité et la qualité du service rendu aux utilisateurs.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

LES ENJEUX DU POSTE :

Dans un contexte où la disponibilité des véhicules, engins et matériels constitue un enjeu essentiel pour l'exploitation et l'entretien du réseau routier départemental, le ou la chef de site antenne Sud participe à la mise en oeuvre des orientations du Parc Technique et veille à l'atteinte des objectifs fixés.

Véritable encadrant ou encadrante de proximité, il ou elle assure le pilotage de l'activité de l'antenne Sud, coordonne les équipes, garantit la bonne organisation des ateliers et veille à l'application des procédures et de la réglementation en vigueur. Il ou elle constitue également l'interlocuteur ou l'interlocutrice privilégié(e) des services territoriaux du Sud du département pour toutes les questions techniques liées à l'entretien et à la maintenance des véhicules, engins et matériels.

LES MISSIONS :

Vous assurez l'encadrement et l'animation des équipes de l'Antenne Sud. À ce titre, vous organisez, coordonnez et supervisez les activités de l'antenne, définissez les priorités selon les objectifs fixés par la hiérarchie, réalisez les entretiens professionnels et accompagnez le développement des compétences des agents. Vous veillez également au maintien des habilitations obligatoires et contribuez à l'amélioration continue de l'activité du service.

Vous garantissez l'application de la réglementation et des procédures en vigueur. Vous assurez la planification des opérations de maintenance, réalisez ou supervisez les diagnostics des véhicules, engins et matériels, pilotez les interventions de maintenance et contrôlez les prestations confiées aux entreprises extérieures. Vous accompagnez également les utilisateurs et contribuez au bon usage des équipements.

Vous assurez la gestion du pool de véhicules en coordonnant les réservations, les mises à disposition, le suivi des contrôles techniques et les opérations de maintenance. Vous veillez également à la bonne tenue de l'ensemble des documents réglementaires et techniques liés aux matériels et engins.

Enfin, vous assurez la gestion du site et du magasin. À ce titre, vous suivez les équipements et outillages, veillez à la réalisation des contrôles réglementaires, assurez le suivi administratif des documents de sécurité, gérez les approvisionnements, réceptionnez les livraisons et garantissez la bonne gestion des stocks et des pièces détachées.

Profil recherché

LE PROFIL :

Doté ou dotée d'une expérience dans le domaine de la maintenance des véhicules poids lourds, des équipements hydrauliques, des matériels de viabilité hivernale, des matériels agricoles ou de manutention, vous maîtrisez les techniques d'organisation et de planification ainsi que la réglementation applicable à l'entretien des véhicules et engins. Vous disposez également de connaissances en management d'équipe, en gestion des stocks et en règles d'hygiène et de sécurité.

Manager reconnu ou reconnue, vous savez piloter, animer et mobiliser une équipe, superviser l'activité d'un atelier, faire appliquer les procédures et rendre compte de votre activité. Votre expertise technique vous permet de conseiller vos interlocuteurs et d'accompagner les utilisateurs dans la maintenance et l'utilisation des matériels.

Vous faites preuve de méthode, de rigueur, de réactivité et d'autonomie. Votre sens du relationnel, votre esprit d'équipe, votre capacité d'adaptation et votre force de proposition vous permettent d'évoluer efficacement dans un environnement technique et opérationnel exigeant.

Le cadre d'emplois des techniciens territoriaux et des agents de maîtrise territoriaux est privilégié pour ce poste. Le permis B est requis. Les permis poids lourd ainsi que les CACES R489 et R482G constituent des atouts appréciés.

CONDITIONS D'EXERCICE :

- o Poste basé à Villeneuve-de-Rivière, Antenne Sud du Parc Technique ;
- o Télétravail non compatible avec les missions du poste ;
- o Déplacements réguliers sur le territoire départemental, environ 10 déplacements par mois ;
- o Port des équipements de protection individuelle obligatoire ;
- o Planning d'intervention variable ;
- o Interventions possibles par tous les temps et en dehors des horaires habituels de travail ;
- o Participation aux astreintes.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Vous intégrerez une direction au coeur des enjeux de mobilité et d'entretien du patrimoine routier départemental. Vous rejoindrez une équipe engagée dans le maintien en condition opérationnelle des véhicules et matériels nécessaires aux missions de service public du Conseil départemental.

- o Prime semestrielle : Une prime de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- o Organisation du temps de travail : Nous proposons des horaires flexibles, avec la possibilité de commencer entre 7h30 et 9h30 et de terminer entre 16h00 et 19h15, tout en respectant le quota horaire journalier via un système de badgeage. Vous avez le choix entre trois formules hebdomadaires:
 - o 35 heures : 25 jours de congés
 - o 37h30 : 40 jours de repos (25 jours de congés + 15 jours de RTT)
 - o 39 heures : 48 jours de repos (25 jours de congés + 23 jours de RTT)
- o Avantages sociaux : Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) pour la santé et la Mutuelle du Rempart pour la prévoyance. Ces dispositifs permettent de prévenir les situations de précarité tout en favorisant le pouvoir d'achat grâce à des tarifs avantageux.
- o Aide à la mobilité : Nous prenons en charge 75 % de votre abonnement aux transports en commun (métro, train, vélib, ...), dans la limite réglementaire de 99 EUR par mois.
- o Chèques-vacances : Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de chèques-vacances.

Processus de recrutement : Les candidatures, composées du CV, de la lettre de motivation et des pièces justificatives (dernier arrêté de position administrative, diplômes, attestation de réussite au concours ou RQTH si concerné(e)), doivent être déposées exclusivement en format PDF sur le site du Conseil Départemental, rubrique Recrutement. Les candidatures transmises par mail ou incomplètes ne pourront être étudiées.

Offre en ligne jusqu'au 28/10/2026 inclus.

Le jury de recrutement est actuellement programmé le Jeudi 19 Novembre 2026. Cette date est toutefois susceptible d'être modifiée.

Des questions : vous pouvez joindre Emilie GELIS sur le mail suivant : emilie.gelis@cd31.fr